

**COMMUNE**  
**de**  
**NANTIAT**

-----  
Haute-Vienne

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

en exercice : 18

présents : 13

votants pour : 15

Abstentions : 2 (Mmes  
GAINANT – PIQUET)

OBJET

Désamiantage et dépose de  
plomb de la maison sise 11  
rue des vignes

L'an deux mille vingt deux le 14 novembre

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 07 novembre 2022

**PRESENTS** : MM PERROT, RAISSON, MARTIN, GALLY, DUSSAC, PRINSAUD,  
Mmes PIQUET, ROCHE, GAINANT, LABRUNIE, BLANCHARD, KEBAILI,  
PUIGRENIER

**ABSENT non excusé**: Mme GOURONG

M. VEYRIRAS a donné procuration à M. DUSSAC

Mme BERGERON a donné procuration à Mme PIQUET

M. JEANTEAU a donné procuration à M. GALLY

Mme MARAIS a donné procuration à Mme LABRUNIE

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des résultats de l'analyse des offres pour le choix de l'entreprise pour les travaux de désamiantage et de dépose de plomb de la maison sise 11 rue des Vignes.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que cette maison d'habitation a été acquise par la commune dans le but d'être démolie afin de sécuriser la circulation et créer un espace public.

L'entreprise retenue est la Sarl SODECO située à Limoges (87) 6-8 rue Frédéric le Play, pour un montant de 26 165.00 € HT soit 31 398.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Entérine les décisions prises
- Charge Monsieur le Maire ou son adjoint Marcel RAISSON à signer tous les documents nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
ou Sous-préfecture  
le  
Publié ou Notifié  
le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

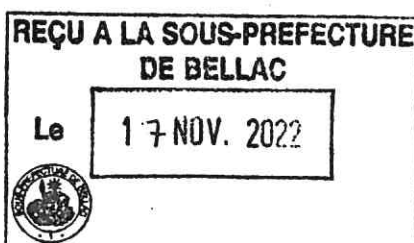
Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 15 novembre 2022

Le secrétaire de séance

Le Maire



Nicole LABRUNIE

Daniel PERROT

